

Pour une Europe des étudiants et des universités

[archives]

Discours du Ministre, Jack Lang le 18 et 19 mai 2001 - Sommet interministériel de Prague sur l'enseignement supérieur

Introduction

Voici 10 ans exactement, ici même à Prague, François Mitterrand proposait, en présence de Vaclav Havel et de nombreux intellectuels européens, la création d'une " Confédération européenne ". Cette nouvelle organisation internationale aurait été appelée à rassembler l'ensemble des pays de la grande Europe et aurait jeté les bases d'une véritable Europe de la culture, de l'éducation, de la recherche, et de la science. Redoutant que ces initiatives ne retardent leur entrée dans l'Union Européenne, les pays de l'Europe de l'Est se sont opposés à cette idée. J'ai personnellement beaucoup regretté que ce beau projet ne puisse voir le jour. L'Europe de l'esprit aurait, pour une fois, précédé l'Europe de l'économie.

Aujourd'hui, l'exigence de la construction d'un espace européen de la culture et de l'éducation demeure plus impérieuse que jamais. Il convient désormais de donner un signal fort à une nouvelle génération.

Souvent, le débat institutionnel occupe seul le devant de la scène. Il a certes son importance. Le futur élargissement de l'Europe rend plus que jamais nécessaire le renforcement des institutions. Personnellement, je suis favorable à une vision ambitieuse de l'Europe politique et je rêve, avec d'autres, à la réalisation des Etats-Unis d'Europe. Mais l'Europe ne saurait se réduire à ses seules institutions. Elle ne se construit pas seulement au sommet. Elle doit se bâtir aussi à la base par les liens réels et concrets que nous pouvons tisser entre citoyens. Si nous parvenions à assurer un véritable brassage d'étudiants, de professeurs, de chercheurs, si nous parvenions à ménager des interactions permanentes entre organismes de recherche et universités des divers pays, nous pourrions réussir à créer, dans la réalité, une véritable communauté européenne des esprits, à lancer une dynamique de métissage européen. **C'est ici et maintenant qu'il faut agir.**

Et ceci, sans attendre ni l'élargissement ni le feu vert de Bruxelles. Chacun de nos pays, y compris les Etats non membres de l'Union devraient apporter immédiatement leur pierre à cet édifice commun, par leurs actes concrets, leurs initiatives, leurs propositions. Paraphrasant Kennedy, je dirais volontiers : ne nous demandons pas ce que l'Europe peut faire pour nous, mais ce que nous pouvons faire pour l'Europe. N'attendons pas le grand soir de la révolution institutionnelle : travaillons sans tarder, ici et maintenant, de façon pragmatique, aux progrès que chacun d'entre nous peut faire accomplir à l'Europe de l'Education.. Car ce sont bien les citoyens qui doivent être les acteurs de ce grand dessein européen, et tout particulièrement les jeunes.

La jeunesse doit être le ciment de l'Europe, c'est le seul moyen de lui assurer des fondations solides. Sachons la mobiliser, l'y préparer. Ouvrons dès maintenant toutes grandes les portes et les fenêtres de nos universités. Telle est mon ambition militante. C'est aussi la volonté du Premier ministre français, Lionel Jospin.

Pourquoi une Europe de l'enseignement et de la recherche ?

Pour des raisons de civilisation d'abord

Nous ne pourrions préserver notre art de vivre et notre identité que par l'union. Face à la mondialisation, à la standardisation des modes de vie, l'Europe doit affirmer un modèle culturel alternatif. Ce modèle doit être fondé sur la mise en valeur de nos originalités et de nos diversités. Il doit reposer aussi sur les valeurs qui ont toujours été les nôtres en Europe, en particulier – et je veux l'affirmer ici avec force et détermination – l'éducation doit rester un bien collectif et non pas une marchandise. D'où notre attachement au service public. L'Europe est une grande puissance commerciale. Elle doit s'affirmer encore davantage, comme une grande puissance culturelle. Dans cet esprit, en 1993 déjà, j'étais de ceux qui ont milité pour que figurent dans le traité de Maastricht, pour la première fois dans une convention européenne, des articles concernant l'éducation et la culture. Sur cette base, il nous faut aujourd'hui aller plus loin.

Pour des raisons économiques ensuite

Dans le monde contemporain, les premiers investissements économiques d'un pays sont les investissements dans l'intelligence, dans la création, dans l'imagination, dans la matière grise. Ce sont des gisements d'emploi pour demain, c'est une source permanente de créativité. Comment ne pas s'étonner alors que certains de nos pays réduisent leurs crédits publics en faveur de l'éducation et de la recherche sans que l'Union Européenne n'augmente substantiellement les siens ? Souhaite-t-on réellement construire l'avenir ? Préserver notre autonomie ? Ou au contraire, choisissons-nous d'être à la traîne des Etats-Unis ?

Pour des raisons politiques, enfin

La carte de l'Europe a toujours été dessinée par les guerres. Celle d'aujourd'hui unit des démocraties. Il faut que l'Europe devienne un espace naturel et non pas une construction abstraite. Pour redonner une âme à l'Europe, il est vital que l'homme européen - sédentaire ou voyageur - se sente plus que jamais partout chez lui sur notre continent. Transposons la formule utilisée par Renan à propos de la Nation. Nous devons forger un " véritable vouloir vivre ensemble européen ".

Tout est affaire de volonté. Mesurons le chemin parcouru. À la Sorbonne, 4 pays signaient une déclaration commune. À Bologne, 25 autres rejoignaient cette avant-garde, animés d'une volonté politique commune. Aujourd'hui à Prague, tous se retrouvent, pays de l'Union et pays d'Europe de l'Est amplifier cette œuvre et passer à la vitesse supérieure. Les universitaires et les étudiants nous invitent à faire preuve de détermination et je m'en réjouis.

Les Présidents et les Recteurs d'Universités viennent de créer à Salamanque l'association européenne des universités. Son Président, Eric Froment est aujourd'hui présent parmi nous et fera entendre la voix de ses collègues. Les étudiants ont réussi enfin se à faire entendre dans l'univers trop clos des institutions européennes. Sous la présidence française de l'Union Européenne, nous avons décidé de soutenir les premières assises européennes des étudiants qui ont eu lieu à Paris avec succès. J'ai demandé et obtenu qu'une délégation s'exprime – c'était une première- devant les ministre de l'Education réunis à Bruxelles en décembre dernier. Aujourd'hui, c'est une autre différence avec la Sorbonne et Bologne, les étudiants s'expriment devant nous et feront connaître leurs attentes et leur sentiment. Pour sa part, notre pays a souhaité que, dans notre délégation officielle, figurent le Président de la Conférence des Présidents d'Université et les délégués des étudiants français .

Nos cultures ne devraient pas connaître de frontières, et pourtant il n'est pas sûr que nous mettions pleinement en pratique cette règle fondamentale. Bien des efforts restent à faire pour que nos élèves, nos étudiants, nos chercheurs, nos créateurs puissent avoir en commun leurs établissements, leurs laboratoires, leurs bibliothèques. Les pôles d'enseignement et de recherche ne vivent et ne se développent que par l'intensité de leurs

échanges. La force des établissements vient de leur capacité de s'ouvrir sur l'extérieur. Alors, pour chaque jeune, faire ses études ressemblera de plus en plus à un parcours à travers les universités de notre continent.

Toutes ces exigences sont la source où viendra s'alimenter, s'inventer l'Europe à venir.

Quels nouveaux chantiers engager ?

Un nouvel élan en faveur de la diversité linguistique

Tout commence par la maîtrise des langues. Je veux tout de suite affirmer avec force que, si tous les jeunes de nos pays sont conduits à un moment ou un autre à apprendre l'anglais, tout doit être fait pour favoriser et encourager la diversité linguistique, à l'image de celle de notre continent. Cela passe par la maîtrise, par tous, d'au moins deux langues vivantes en plus de la langue maternelle.

L'Europe doit être fière de sa polyphonie : elle doit refuser la domination d'une seule langue qui se réduit à être purement utilitaire et qui n'est généralement pas le véritable anglais. Je souhaite que nous soyons tous des militants du plurilinguisme. C'est une condition essentielle pour se sentir partout chez soi en Europe.

Le système éducatif français s'est engagé résolument dans cette voie. Notre plan sur les langues repose sur une série de décisions :

L'apprentissage d'une langue vivante débutera à l'âge de 5 ans et l'on veillera à la diversité des langues enseignées.

Une deuxième langue deviendra obligatoire à 11 ans dès la rentrée 2005 et son apprentissage continuera jusqu'en terminale.

Les sections européennes, où certaines disciplines sont enseignées dans une langue vivante étrangère, sections que j'ai créées en 1992, seront désormais présentes dans un plus grand nombre de lycées et elles verront le jour dans l'enseignement professionnel,

La possibilité sera offerte, grâce à un apprentissage précoce de deux langues vivantes étrangères, d'en étudier une troisième choisie notamment parmi des langues moins enseignées aujourd'hui.

La formation des enseignants sera améliorée en ce sens: j'ai décidé que les professeurs des écoles seraient préparés à l'enseignement des langues, certains d'entre eux pouvant améliorer leur savoir-faire grâce à une " dominante de formation ". Les professeurs de tous les ordres d'enseignement devront maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Un certificat de langues de l'enseignement supérieur (le CLES) a été mis en place. Dès 2003, tous les candidats au professorat des écoles devront être titulaires de ce certificat ou d'un diplôme équivalent. Cette mesure devra être généralisée ensuite à l'ensemble des professeurs.

A terme, tout étudiant devra posséder la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère au moment où il quitte l'Université.

Longtemps la France a été considérée comme une Nation rétive à l'apprentissage des langues. Je veux en administrer la preuve contraire et apporter notre pierre à la construction d'une Europe de citoyens polyglottes attachés à la diversité des cultures. Certains des Etats membres de l'Union, un petit nombre malheureusement, ont depuis longtemps accompli un véritable effort dans cette direction. Si nous voulons que l'Europe de la diversité ne soit pas un slogan vide, il appartient à l'ensemble de nos pays d'engager des politiques audacieuses en faveur de l'apprentissage précoce des langues étrangères.

Une impulsion renforcée à la mobilité des étudiants et des professeurs

Naturellement ces mesures n'ont de sens que si nous développons considérablement et dans le même temps les échanges entre élèves, étudiants et enseignants des divers pays européens.

La France s'est engagée à assurer la mobilité des jeunes, des lycéens, des étudiants, des enseignants, des chercheurs constitue une des conditions essentielles de la construction d'une Europe de la connaissance. Elle s'est employée à promouvoir cette mobilité durant le semestre où elle vient d'exercer la présidence de l'union (juillet à décembre 2000). Elle est d'abord parvenue à faire adopter par les Ministres de l'Education européens une résolution dite " plan d'action pour la mobilité " proposant 42 mesures qui ont pour objet de faciliter les séjours à l'étranger de tous ceux qui veulent y suivre des études ou y assurer un enseignement. Ce fut là une réussite du sommet européen de Nice.

Nous avons eu à cœur de garantir l'application de ce plan en encourageant, pour nos élèves et nos étudiants, les possibilités de séjourner à l'étranger. Aussi, ai-je décidé dans le cadre de notre plan de relance des langues étrangères que tous les lycéens iront suivre au moins six semaines d'études hors de France. Nous serons heureux d'accueillir pendant au moins six semaines leurs camarades des autres pays.

Je viens de décider de développer, en particulier pour les élèves des filières professionnelles, le nombre de bourses qui leur permettront d'effectuer un stage dans une entreprise européenne : ils se verront décerner une mention particulière (la mention "europro") sur leur diplôme.

S'agissant des étudiants, j'ai proposé que soit généralisé dans nos universités, dans nos instituts, dans nos écoles, dans les classes post-baccalauréat de nos lycées le système des crédits qui doit permettre à tout étudiant qui effectue un séjour d'études de faire valider, à son retour en France, les examens réussis dans un autre pays européen. Cette petite révolution sera ainsi engagée dans notre système d'enseignement supérieur. Un texte est en préparation qui sera adopté à la fin du mois de juin prochain si les étudiants et les professeurs en approuvent les grandes lignes. Cette européanisation ne remettra pas en cause le caractère national de la délivrance des diplômes. Avec cette généralisation du système de crédits transférables, la France affirme la vocation européenne de son enseignement supérieur : à Prague, j'entends convaincre mes collègues européens de la nécessité de cette généralisation.

Nous devons empêcher aussi que cette mobilité nouvelle des étudiants ne profite qu'à quelques uns. Un effort nouveau est à entreprendre par l'Union Européenne. En dépit de la dynamique lancée par les programmes communautaires Socrates et Léonardo da Vinci, les mesures en faveur de la mobilité ne concernent actuellement que 5 % des étudiants européens. La France au moment de sa présidence de l'Union, a lancé un ambitieux programme d'abondement des bourses communautaires Erasmus, qui s'avéraient encore trop faibles (1000 euros par an en moyenne). Plus largement, je propose le doublement des crédits Erasmus en 5 ans.

Par ailleurs, et c'est une décision française j'ai créé, pour la rentrée prochaine, des bourses de mobilité dont devraient pouvoir bénéficier plus de 5 000 étudiants.

Les échanges doivent également concerner nos chercheurs. L'Europe de la recherche est d'ores et déjà une réalité, chacun peut constater son dynamisme : de nombreux laboratoires de nos grands organismes et de nos universités entretiennent des relations nourries et

constantes avec des laboratoires européens. J'ai décidé aussi de faciliter la mobilité des enseignants. A cet effet, je viens de mettre au point des mesures incitatives propres à encourager cette mobilité. Leur séjour dans d'autres universités étrangères sera valorisé et pleinement reconnu pour l'évolution de leur carrière.

La création de cursus et de diplômes communs

Développer une Europe de la connaissance et de la culture, c'est aussi accroître les possibilités d'accueil des étudiants européens dans notre pays.

Dans cet esprit, j'ai décidé, dès mon arrivée au Ministère de l'Education nationale de créer des Universités européennes d'été. Elles étaient 12 l'année passée. Leur succès a amorcé une dynamique durable d'ouverture des établissements qui s'y sont engagés. Les programmes de ces sessions des universités européennes d'été, destinés à des étudiants étrangers concernent de nombreuses disciplines et de nombreux champs scientifiques (sciences humaines et sociales, entrepreneuriat, recherches biologiques, recherches technologiques, politiques culturelles etc.)

Je suggère que ces initiatives se démultiplient et soient reprises dans d'autres pays. Créons les conditions d'un nomadisme étudiant à travers l'Europe : que l'ensemble de l'Europe devienne une immense Université d'été.

Faciliter les échanges, c'est encore développer des cursus communs débouchant sur des diplômes communs ou équivalents. Dans l'enseignement secondaire, nous avons mis au point avec l'Allemagne une procédure de délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Abitur allemand (Abibac). Pour l'enseignement supérieur, la France, on le sait, a été à l'initiative, lors des rencontres de la Sorbonne, d'une harmonisation européenne des diplômes, en proposant que l'architecture des cursus soit fondée sur des sorties à bac + 3, à bac + 5, à bac + 8. Celle-ci s'est mise en place notamment avec la création de licences professionnelles et celle du grade de mastaire. L'Italie, par exemple, vient d'adopter cette même construction. L'Allemagne s'engage elle aussi dans ce sens. Ce processus a été confirmé à Bologne et le sera une nouvelle fois à Prague.

Enfin j'entends développer les dispositifs de cotutelle des thèses qui permettent à de jeunes chercheurs d'être guidés dans leur travail par un professeur français et un professeur étranger, de soutenir une thèse devant un jury européen et d'obtenir ainsi un double diplôme. Un appel d'offres annuel permet de soutenir financièrement une centaine de projets de cotutelle retenus après évaluation.

Je terminerai en évoquant les initiatives bilatérales en faveur de parcours de formation binationaux, qui se concrétisent par la création d'universités " binationales ". Les premières pierres de l'université franco-allemande ont été posées. Je l'ai inaugurée le 5 mai 2000. Cette université est constituée par un réseau d'établissements supérieurs français et allemands : elle a pour mission d'accentuer les coopérations entre les deux réseaux universitaires, de développer les cursus intégrés à doubles diplômes, et de délivrer des diplômes communs franco-allemands. 3000 étudiants sont concernés par cette initiative en 2001. Cette université à " campus dispersé " constitue une étape déterminante dans la construction de l'Europe culturelle et un jalon dans le développement de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Nous avons poursuivi résolument cette politique de réalisations concrètes en créant une université franco-italienne, lancée à l'occasion du sommet franco-italien de Turin le 29 janvier 2001 et nous avons appuyé les initiatives des universités qui constituent actuellement un réseau universitaire franco-néerlandais.

Conclusion

Il faut approfondir, ouvrir de nouvelles perspectives. Résumons-les en les précisant.

L'ensemble de ces mesures manifeste notre volonté d'avancer. Je sais que d'autres pays d'Europe font de même. Pour ma part, je voudrais plaider fortement pour que l'ensemble des pays européens forment leur jeunesse dans la connaissance d'au moins deux langues étrangères.

Nous devons aussi tout faire pour associer le maximum de pays à la démarche inaugurée à la Sorbonne et dite du 3/5/8 : il nous faut confirmer l'organisation de nos cursus offrant des sorties à bac + 3, à bac + 5 et bac + 8. Tout doit être fait pour que le mouvement enclenché à la Sorbonne soit poursuivi, amplifié et arrive à son terme.

Mais il faut aller beaucoup plus loin et je souhaite que la réunion de Prague comporte de nouvelles innovations.

Immédiatement, je proposerai, à Prague, l'extension à tous les pays de la généralisation du système des crédits transférables, de manière à ce que l'ensemble des fractions de diplômes obtenus dans une université d'Europe puisse être validé dans n'importe quelle autre université d'Europe. Nous ferons des propositions concernant l'accréditation, l'organisation semestrielle des cursus, l'encouragement à la mobilité, la définition de diplômes européens, l'évaluation.

Pour l'avenir, je proposerai de façon concrète, l'élaboration d'une charte de qualité de l'enseignement supérieur à laquelle pourraient souscrire toutes les universités européennes volontaires : il est important de trouver des références communes attestant de la qualité des formations proposées dans chaque établissement d'enseignement supérieur. A cet égard, la France est riche d'une expérience qu'elle pourra valoriser (Comité d'expertise, Cneser, CNE, etc.).

Autre mesure concrète, importante même si elle paraît d'ordre purement technique. Elle consiste à faire correspondre nos calendriers universitaires : cette harmonisation permettrait de faciliter considérablement les échanges. C'est une tâche difficile : l'essentiel, en ce domaine, serait de faire coïncider, dans tous les pays concernés, la date de la coupure entre les deux semestres. Le reste du calendrier universitaire relèverait de l'initiative de chaque pays.

Enfin, je souhaite ouvrir une perspective ambitieuse, au niveau des troisièmes cycles, en proposant une "européanisation" (si l'on veut bien accepter ce barbarisme) des mastaires (qui pourraient comporter des programmes en partie communs avec des pays étrangers, des stages se déroulant pour partie obligatoirement à l'étranger etc.) ainsi que la mise sur pied d'écoles doctorales européennes : il serait souhaitable que tout futur docteur ait effectué un séjour d'études à l'étranger et, qu'à terme, tout jury de thèse comporte au moins un enseignant-chercheur étranger.

Bien entendu, je souhaite que toutes ces propositions puissent être reprises par l'ensemble des pays concernés et que ceux-ci en fassent d'autres. A cet égard, il ne faudrait pas qu'un cadre institutionnel freine les initiatives que certains voudraient prendre. Point n'est besoin, pour les pays d'Europe centrale d'attendre de satisfaire aux critères économiques et budgétaires nécessaires à leur entrée parmi les quinze. Qu'ils n'attendent pas de faire partie de l'Union pour s'engager, pour être, dans le domaine de la création de l'espace éducatif européen, plus avant-gardistes que les autres, plus européens même que les autres.

Par ailleurs, n'attendons pas de trouver, sur tout sujet, un accord unanime : pourquoi faudrait-il absolument que tous marchent du même pas ? Certains, volontaires, peuvent ouvrir la voie, les autres les rejoindront. Prenons des initiatives à deux, à trois, à six ; nous pouvons les uns et les autres, en pleine liberté nous associer, nous fédérer. Nous pouvons avancer selon une "géométrie variable". Je souhaite que les diverses propositions réunissent le maximum de pays mais rien n'interdit à ceux qui veulent aller plus vite que d'autres de le faire. Pour notre part, nous sommes résolus à aller de l'avant et à constituer avec les pays qui le souhaiteront, une avant-garde.

Donnons des impulsions : le jour viendra où tous se retrouveront autour d'un projet commun : nous pourrons alors organiser un véritable Maastricht de l'éducation.